

Note

Date : Le 30 octobre 2019

Destinataires : Membres du Conseil de l'ACPPU

Expéditeur : David Robinson, directeur général

Objet : **L'ACPPU et le changement climatique**

À son assemblée du printemps 2019, le Conseil a adopté une motion sur le changement climatique. **(Se reporter au point 10(i)(J), Doc 1 du Conseil)**. À ses réunions de juin et septembre, le Comité de direction a étudié et discuté les recommandations et les questions soulevées par la motion. Le Comité de direction propose que le Conseil envisage les actions suivantes :

1. Mener des actions de sensibilisation et de lobbying en appui à une politique publique efficace de lutte contre le changement climatique.
2. Tirer parti du processus de négociation collective pour négocier des initiatives respectueuses du climat sur les campus.
3. Établir des politiques et des pratiques internes afin de réduire l'empreinte carbone de l'ACPPU.

1. Redoubler les efforts de sensibilisation en direction du gouvernement fédéral

- Le Comité de direction croit que le moyen le plus solide et le plus efficace pour l'ACPPU de lutter contre la crise climatique est d'accroître notre capacité à entreprendre des activités de plaidoyer sur les changements climatiques auprès du gouvernement fédéral. L'ACPPU a déjà pris plusieurs mesures à cet égard. Elle s'est associée au Réseau Action Climat, le seul réseau au pays qui réunit des groupes syndicaux, confessionnels, autochtones et de développement, ainsi que les principales organisations environnementales nationales, provinciales et territoriales qui se consacrent à la question des changements climatiques. Notre adhésion au Réseau Action Climat nous rend beaucoup mieux à même de comprendre l'évolution de la politique fédérale en matière de changements climatiques, d'y répondre et d'intervenir en temps opportun, en coordination avec les organisations associées de sorte à obtenir le plus grand impact possible.
- Notre mémoire prébudgétaire mettait l'accent sur le rôle crucial que joue l'éducation postsecondaire dans la compréhension des conséquences du changement climatique et dans la recherche de solutions pour faciliter les efforts d'adaptation et d'atténuation.
- L'ACPPU a appuyé et encouragé les associations dans les efforts déployés dans le cadre de la Semaine d'action pour le climat de septembre 2019.

2. Lutter contre le changement climatique par la voie de la négociation

- Le Comité de direction estime que l'ACPPU et ses associations membres peuvent utiliser leur pouvoir à la table de négociation pour faire la promotion de politiques et pratiques

respectueuses du climat. Nous avons déjà rédigé un numéro de *l'Actualité en négociation* sur le changement climatique (2017) et une brochure sur la lutte contre le changement climatique sur les campus pour soutenir les associations locales qui misent sur la négociation pour réduire les émissions sur leur campus.

- Nous créons un atelier sur l'organisation en vue de la négociation pour le climat. Cet atelier est un projet de recherche d'actions dans le cadre du projet financé par le CRSH, *Adapting Canadian Work and Workplaces to Climate Change* (adaptation du travail et des lieux de travail canadiens au changement climatique). L'ACPPU est partenaire de recherche du projet depuis 2017.
- La question de la négociation en faveur du changement climatique pourrait être le thème d'un forum futur pour les négociateurs en chef.

3. Examiner les activités de l'ACPPU

Le Comité de direction a passé en revue les émissions en milieu de travail de l'ACPPU, ainsi que ses efforts en vue de la durabilité. Voici certaines des initiatives déjà entreprises :

- L'immeuble de bureaux de l'ACPPU a reçu un prix d'Eco Energy pour sa construction en 2008, car il a été construit pour réduire les émissions et économiser l'énergie.
- Le système de chauffage et de climatisation de l'ACPPU est maintenu et sera modernisé au cours de la prochaine année.
- L'éclairage et l'équipement sont activés par un détecteur de mouvement et sont écoénergétiques.
- Les communications et la documentation électroniques ont remplacé presque entièrement le papier, sauf pour le *Bulletin*, qui est maintenant imprimé sur du papier écocertifié depuis 2016.
- Une installation de téléconférence a été installée dans la salle de conférence de l'ACPPU et le personnel a reçu une formation sur le logiciel *GoToMeeting* en vue de faciliter les réunions virtuelles en 2017. Nous prévoyons de moderniser cette installation et d'offrir au personnel une formation supplémentaire.
- L'ACPPU fournit une allocation de déplacement à tous les membres du personnel qui utilisent des modes de transport durables afin d'encourager l'utilisation des transports en commun publics pour se rendre au travail.

D'après notre vérification initiale, les déplacements sont la principale source d'émissions de gaz à effet de serre résultant des activités de l'ACPPU. La motion du dernier Conseil demandait au Comité de direction de considérer particulièrement la fréquence et le lieu des réunions du Conseil comme un moyen possible d'atténuer les émissions liées aux déplacements. Puisque le lieu des assemblées du Conseil est central et que le personnel peut participer aux assemblées sans déplacement aérien, le Comité de direction a conclu qu'un changement de lieu entraînerait très probablement une augmentation des émissions.

Puisque l'ACPPU est une organisation dirigée par ses membres et animée par les gens, le Comité de direction croit qu'une réduction du nombre d'assemblées du Conseil aurait des répercussions néfastes importantes sur l'élaboration des politiques, sur l'examen en temps opportun de motions comme la sanction de blâme et sur d'autres enjeux politiques et commerciaux essentiels. Il est important de noter que jusqu'au début des années 1990, le Conseil se réunissait trois fois par année.

Cependant, le Comité de direction a envisagé différentes façons pour l'ACPPU de réduire son empreinte carbone en ce qui concerne les réunions et les assemblées, sans compromettre notre efficacité en tant qu'organisation de personnes. Le Comité de direction recommande que le Conseil envisage les actions et initiatives suivantes :

1. *Réviser notre politique en matière de déplacements afin de favoriser les voyages à faible émission de carbone.* Par exemple, le Conseil pourrait envisager une révision demandant à notre agence de voyages de veiller à ce que les participants réservent des vols directs à bord d'avions écoénergétiques, dans la mesure du possible. La limite des vols avec correspondances réduirait considérablement les émissions puisque le décollage et l'atterrissage sont les manœuvres qui nécessitent la plus grande consommation de carburant. De plus, si possible, nous pourrions demander aux participants de prendre le train ou d'autres moyens de transport écoénergétiques s'ils ont un trajet de moins de 500 km à destination des réunions et assemblées de l'ACPPU. Enfin, nous pourrions demander aux participants aux activités de l'ACPPU d'utiliser les transports en commun pour le transport terrestre.
2. *Élaborer une politique d'approvisionnement et de passation de contrats pour écologiser les activités et les achats de l'ACPPU.* Une option identifiée par le Comité de direction serait d'offrir un plus grand nombre d'options alimentaires végétariennes et moins de viande aux activités de l'ACPPU. Selon certaines estimations, l'élevage du bétail pour la viande, les œufs et le lait génère 14,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit la deuxième source d'émissions en importance et plus que tous les transports combinés.
3. *Dans la mesure du possible, combiner les réunions de l'ACPPU et celles qui y sont liées avec les assemblées du Conseil.* Nous pourrions explorer la tenue d'autres activités de l'ACPPU telles que les réunions des comités, les forums, les conférences, et la réunion du fonds de défense de l'ACPPU en conjonction avec l'assemblée du Conseil afin de réduire la fréquence des déplacements. Cet aspect présente des défis logistiques potentiels qui exigent une recherche plus approfondie en consultation avec les membres.
4. *Élargir la capacité de téléconférence de l'ACPPU dans les bureaux et en augmenter l'utilisation pour les réunions et les ateliers d'une journée ou moins.* Alors que nous modernisons nos installations de téléconférence, nous pouvons limiter les déplacements du personnel lorsque c'est possible et nous pouvons dispenser des séances de formation plus courtes et des ateliers en ligne.
5. *Explorer l'efficacité de l'achat de crédits en vue de la compensation de carbone pour les voyages aériens afin d'atteindre la carboneutralité.* La compensation de carbone est le processus de compensation pour les émissions de gaz à effet de serre à l'aide de programmes qui sont conçus en vue d'apporter des réductions qui correspondent aux émissions dans d'autres secteurs de l'économie. Les compensations de carbone sont utilisées, par exemple, pour planter des arbres et investir dans des projets d'énergie renouvelable. Cependant, l'efficacité des compensations de carbone est discutable et de nombreux environnementalistes et experts du changement climatique mettent en garde qu'en réalité, ces compensations pourraient être improductives.

1. Pour les réunions à Ottawa, les associations membres situées à moins de 500 km incluent : Ottawa, Carleton, St-Paul, Queen's, Montréal, McGill, Concordia, Concordia (temps partiel), IUTO, Trent, Toronto, section 3902 du SFCF, Toronto (St. Michael's), York, Ryerson, EADO, SEFPO, McMaster, Wilfrid Laurier, Waterloo, Guelph, Nipissing, Laurentienne, Laval, et Bishop's. Western et Windsor sont accessibles par train, mais sont hors de la zone de 500 km.

Pièces jointes

- Se reporter au **point du Conseil 14(a), Doc 6**, de la trousse du Conseil.
- Article : Solidarité avec la semaine d'action pour le climat (2019-09-19)
- Actualité en négociation sur le changement climatique de l'ACPPU (2017-05)
- **S'attaquer au changement climatique sur nos campus**